

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

Une année passe vite et pourtant 2020 nous a semblé longue au cours de certains mois.

Nous avons eu peu d'occasions de nous rencontrer.

Le comité des fêtes n'a pas pu organiser ses manifestations habituelles et l'Amicale du temps libre a dû se résoudre à ne pas inviter ses membres à se réunir un mercredi sur deux.

Nous sommes restés chez nous afin de respecter les consignes sanitaires.

J'espère qu'au cours de l'année 2021, nous verrons arriver un retour vers une vie normale.

Malgré tout, les membres du comité des fêtes sont venus un samedi de décembre mettre en place des décorations dans le bourg. Je les remercie.

Je profite également de cet éditorial pour remercier Bernard MARIE, qui depuis presque 20 ans, s'est occupé bénévolement des locations de la salle des fêtes. Il venait confier la vaisselle, donner les consignes d'utilisation électriques et matérielles. Bernard a souhaité arrêter sa mission. J'avais imaginé le remercier officiellement au cours de la galette traditionnelle de l'année, mais ce sera un peu plus tard.

Je sais que les informations que nous recevons en ce début d'année ne nous rendent pas optimistes. Mais, malgré tout, nous devons être inventif et imaginer un avenir meilleur tout en étant vigilant.

Je vous proposerai, au cours de l'année, de vous donner de l'information sur la vie de la commune de le reculey-Soulevre en Bocage ainsi que de la Communauté de Communes de la Vire au Noireau en vous invitant à la salle des fêtes. La date reste à déterminer en fonction de l'évolution sanitaire.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite une année 2021 la meilleure possible.



Alain DECLOMESNIL

ÉTAT CIVIL

Naissances



Orlane LECARPENTIER, le 9 Février 2020

Raphaël POREE MESMIN, le 22 Février 2020

Timéo LEROUGET, le 23 Juillet 2020

Camélia MOUROCQ, le 10 Août 2020

Baptiste OZENNE, le 18 Septembre 2020



Baptêmes civils

Elise GIMENEZ, le 11 Juillet 2020

Owen DAIME, le 11 Juillet 2020

Décès



Daniel GILLOT, Le 7 Octobre 2020

CONSEIL COMMUNAL ET COMITÉ CONSULTATIF DE LE RECULEY

En cette année 2020 suite aux élections municipales, le nouveau conseil municipal de SOULEUVRE en BOCAGE a été installé (cf. Bulletin précédent Le Mag' de Juillet 2020).



Alain DECLOMESNIL, Maire de SOULEUVRE EN BOCAGE, est aussi Maire délégué de LE RECULEY, 2 conseillers municipaux délégués complètent les élus de la commune déléguée (Nadine MARY et James LOUVET).

Ces 3 élus forment le Conseil communal.

Il a été décidé de constituer un Comité consultatif, il est composé des 3 membres du Conseil communal et de 8 autres personnes non élus dont 7 anciens élus de la mandature précédente.

Son rôle est de préserver et de renforcer le lien entre la commune nouvelle et les habitants de LE RECULEY notamment à travers le tissu associatif et les besoins au quotidien des habitants.

Les membres sont : Alain DECLOMESNIL, James LOUVET, Nadine MARY, Eric CHESNEL, Benoit COLOMBEL, Jean-Claude DUVAL, Archange FREMONT, Valéry JACQUELINE, Anita LOUVET, Marie-Ange MICHEL et Bernard VARIGNY.



James LOUVET



Nadine MARY

L'ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DU BOCAGE

Il y a 1 an, nous évoquions l'association pour la restauration de la chapelle ND du Bocage. Après le concert organisé le 13 Septembre 2019, il a été décidé la rénovation de la vierge à l'enfant située au fond de la chapelle derrière l'autel.

La réalisation s'est faite en JUIN 2020 par l'entreprise Bonneau-Carminati de VILLEDIEU LES POÊLES. Cette opération soutenue administrativement par la commune de SOULEUVRE EN BOCAGE a représenté une charge d'un montant de 3202 € HT.

50 % sont financés par l'association, le reste a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental.

AVANT



APRÈS



● DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



Depuis le milieu de l'année 2020, la commune déléguée de LE RECULEY fait partie des lères communes déléguées de SOULEUVRE EN BOCAGE a bénéficier de la possibilité de raccordement à la fibre optique.

Fibre Calvados-Normandie est le réseau public de fibre optique, piloté par le Département du Calvados et déployé par son délégataire COVAGE.

Chaque habitant de LE RECULEY peut accéder au site internet pour mieux découvrir le déploiement de la fibre dans notre commune déléguée en allant sur le site Fibre Calvados Normandie à l'adresse suivante : <https://www.fibre-calvados.fr/accueil/le-projet-fibre-calvados-normand.html> ou en tapant sur un moteur de recherche : Fibre Calvados Normandie.

Nous vous invitons à consulter la carte interactive où chaque maison dispose d'une mention avec une pastille Verte, Jaune ou Orange.

<https://www.fibre-calvados.fr/accueil/le-projet-fibre-calvados-normand/deploiement-fibre--les-etapes-cl.html#carte>

Lorsque vous cliquez sur votre maison, une fenêtre s'ouvre. Notez l'Identifiant Bâtiment rattaché à votre bien, il vous servira pour faire votre demande de devis auprès des fournisseurs d'accès.

Plus de 85 % des foyers sont classés en Vert (Raccordables dans un délai minimum), les jaunes et les rouges auront un délai d'attente plus long compte tenu de leur localisation géographique.

Sur ce site, les offres de souscription des opérateurs vous sont proposées afin de comparer les tarifs.

Pour tout habitant de la commune qui souhaiterait avoir plus d'informations, vous pouvez venir à la permanence de mairie le Vendredi après midi, nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans vos recherches.

A L'ÉCOLE

Groupe scolaire de la Fontaine au Bey

Groupement des communes de la Graverie, Etouvy, Le Reculey et Ste Marie-Laumont

Le 1er Septembre 2020, 222 élèves ont investi nos 4 classes maternelles et nos 6 classes primaires. Effectifs identiques à la rentrée de 2019.

A la suite du départ de Mr Benoît LAMY, parti à la retraite le 3 juillet 2020, Mme Solenn VAUTIER a intégré notre école pour enseigner le CM1 – CM2.

Répartition des élèves :

La Graverie = 113 - Ste Marie Laumont = 61 - Le Reculey = 22

Etouvy = 13 - Hors communes = 13

Les prévisions pour la rentrée de 2021 sont de 217 suivant les données connues à ce jour.

RAPPEL

Enseignement : Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi 9h/12 et 13h45/16h et le mercredi 9h/12h

Les enfants sont accueillis 10 minutes avant la rentrée soit 8h50 et 13h35

Garderie : Ouverte de 7h30 à 8h50 et de 16h à 18h30

Coût : 0.80 € par tranche de demi-heure (gratuite de 16h à 16h30)

Signature obligatoire sur le registre dès votre arrivée et votre départ

Cantine

Année 2020/2021 : 3.90 €

Le projet de construction d'un espace de restauration avance. Une délibération a été prise lors du conseil municipal du 5 novembre 2020 afin de solliciter l'aide financière de l'Etat.



Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école pour reprendre le cours normal de leur scolarité après une fin d'année scolaire marquée par la crise sanitaire. C'est ce que nous souhaitons tous.

Pendant la période de confinement, toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité des élèves. Les gestes barrière sont respectés dans les classes, dans les espaces extérieurs port du masque, lavage des mains, désinfection au gel hydro-alcoolique aux entrées de l'établissement et des salles de classe, et afin de les respecter, nous avons dû nous adapter de la manière suivante :

Le restaurant scolaire a été déplacé dans la salle polyvalente.

La rentrée des maternelles se fait rue des 3 chênes et celle des primaires rue de bény bocage, ce qui limite le brassage des élèves.

Les parents ne sont pas autorisés à accompagner leurs enfants dans l'enceinte de l'établissement.

Ces contraintes ont bouleversé notre quotidien et nous vous remercions pour votre compréhension.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



- Soizic OGER, secrétaire,
- Sonia AUBRY, secrétaire adjointe.

Lors de l'assemblée générale nous avons voté pour le changement de nom de l'association qui devient : Association des Parents d'Elèves de La Fontaine au Bey.

Afin de soutenir financièrement les projets des enseignants, l'association va mettre en place différentes actions : vente de gourdes, vente de sacs personnalisés, vente de boîtes de gâteaux ... Bien sûr il n'y aura pas de soirée en 2021 au vue de la crise sanitaire que nous traversons.

Nous vous tiendrons informés tout au long de l'année scolaire des différentes actions par des mots dans le cahier de liaison des enfants ou par la page Facebook : « APE LA GRAVERIE ».

Il n'est jamais trop tard pour rejoindre l'association même en cours d'année, habituellement les réunions sont mensuelles voir bimensuelles et se tiennent un soir de semaine (mardi) et pendant le confinement nous nous adaptons et organisons les réunions en visio. N'hésitez pas à nous contacter !

Un grand merci aux enseignants pour leur investissement, aux familles pour leur participation toujours active aux manifestations et un grand merci à chacun des membres de l'association pour leur motivation et le temps consacré pour les enfants.

Enfin, il est important de remercier également les municipalités et les différentes associations des communes de La Graverie, d'Etouvy, de Le Reculey et de Ste-Marie-laumont pour leur soutien logistique.

Pour nous contacter par mail : ape.lagraverie@gmail.com

Photo Février 2020



L'APE s'est réunie en assemblée générale le mardi 29 Septembre 2020.

Le bilan de l'année scolaire 2019/2020 est assez particulier, en effet suite au confinement débuté au mois de mars, l'activité de l'association a été suspendue également. Cependant le bilan financier est positif car nous avons pu mener deux actions : vente de papiers cadeaux et la soirée au mois de février. Cette soirée, réussie, était sur le thème de la préhistoire, les enfants ont pu exposer leurs créations et nous interpréter de belles chansons.

Ainsi nous avons pu tout de même, à défaut d'aider au financement des sorties scolaires, organiser le goûter lors de la course à pied du téléthon et faire un don, distribuer des friandises aux enfants pour Noël et acheter deux draisiennes pour la maternelle.

L'association regroupe une vingtaine de membres, le bureau est composé de :

- Sophie MARTRE, présidente,
- Estelle MARUT, vice-présidente,
- Laetitia Leprovost, trésorière,
- Catherine Bourdel, vice-trésorière,